



Une Commission pour vous écouter, vous guider et vous accompagner

La Commission Des Usagers - C.D.U

Cette commission veille au **respect de vos droits et obligations** au sein de votre Maison de Santé des Chênes, mais aussi dans le cadre de votre parcours de soins, de santé et de vie au quotidien, en lien avec les autres acteurs du système de santé. Elle **contribue à l'amélioration de la qualité de la prise en charge** des personnes malades et de leurs proches.

De par sa fonction, elle est informée de votre réclamation ou remarque éventuelle. Elle peut recommander aux responsables de la Maison de Santé des Chênes **d'adopter des mesures d'amélioration**. Elle est **compétente pour tout dysfonctionnement supposé ou réel**, de votre accueil à votre prise en charge.

Elle s'appuie pour cela sur vos remarques, vos réclamations ou remerciements. **Que vous soyez mécontent ou satisfait de votre prise en charge, il est important que nous le sachions**. Elle est présidée par **Jean-Luc PLAVIS, Coordinateur des Projets Patients** de votre Maison de Santé.

Composition : Un Professionnel de santé de la Maison de Santé, un Professionnel de santé de l'Hôpital FOCH, un Professionnel du service santé de la Ville de Suresnes, un Professionnel de la Médecine du Travail (ACMS), un Représentant de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du 92, un Représentant de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (Délégation Territoriale du 92), un Représentant des Usagers d'une association agréée par le Ministère de la santé. En cas de nécessité, un médiateur sera sollicité. Elle peut accueillir des Personnes Qualifiées pour alimenter sa réflexion.

Avant de saisir la Commission Des Usagers, sachez que **les Professionnels de santé** de votre Maison de Santé **sont à votre écoute pour entendre vos difficultés**.

Si vous souhaitez saisir la C.D.U, vous pouvez :

Ecrire au Coordinateur des Projets Patients par voie postale : Maison de Santé des Chênes, 59 rue des Chênes 92150 SURESNES.

Adresser un mail : coordonateurppms@orange.fr - Téléphoner au : **06.76.85.79.39**

Le Coordinateur des Projets Patients et les membres de la C.D.U sont soumis au secret professionnel.
En cas de nécessité d'accès à votre dossier médical, une demande vous sera adressée expressément.

Jean-Luc PLAVIS (Coordinateur des Projets Patients de la Maison de Santé des Chênes) est à votre écoute. Par son expertise patient, il vous apporte conseil et information. N'hésitez pas à le contacter.

